

swissuniversities

rap
port
annuel

2017

Pour sa troisième année d'existence, swissuniversities apporte déjà une valeur ajoutée évidente au paysage suisse des hautes écoles: ses membres parlent d'une seule voix, trouvent des solutions aux problèmes controversés et façonnent ensemble l'avenir numérique de l'enseignement et de la recherche. Sur la scène politique, swissuniversities s'impose comme un acteur incontournable.

Nous avons le plaisir de vous donner un aperçu de nos activités avec le rapport annuel 2017. Nous tenons à remercier les membres, les collaborateurs et les partenaires qui se sont engagés activement avec nous en faveur des intérêts et du développement positif de l'enseignement supérieur suisse.

Prof. Dr Michael O. Hengartner
Président swissuniversities

Open Access et Open Data

Depuis une dizaine d'années, le concept d'Open Access est en fort développement international. De nombreux pays ont adopté une politique à cet égard. L'Open Access est une pratique qui vise à ce que les publications scientifiques soient accessibles aussi bien aux chercheuses et chercheurs qu'au grand public via internet ou des bases de données ouvertes. Ainsi, les résultats de recherche financés par des fonds publics sont à considérer comme un bien public qui ne peut être pleinement exploité que si chacun y a librement accès, sans restriction. Le constat de ces initiatives internationales a permis à swissuniversities à développer une stratégie nationale en faveur de l'Open Access. Celle-ci a été préparée à la demande du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), en coopération avec le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), et adoptée par la Conférence suisse des hautes écoles en début de l'année sous revue. Un groupe de travail représentant les hautes écoles et divers partenaires a accompagné cette démarche.

Cette stratégie se base sur une vision : toutes les publications financées par des fonds publics seront en libre accès d'ici 2024. Sept champs d'action ont été identifiés, allant de la coordination des ressources aux négociations avec les éditeurs en passant par une communication active avec les chercheuses et chercheurs.

Avec ses partenaires, swissuniversities s'est ensuite engagée dans l'élaboration d'un plan d'action. L'objectif principal de ce plan est de proposer aux hautes écoles des pistes et des solutions pour atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés en adoptant la Stratégie nationale suisse sur l'Open Access. Des ateliers qui se sont tenus au printemps ont permis d'élaborer les bases de ce plan d'action.

Une stratégie nationale Open Access a été adoptée en 2017 et un plan d'action est en préparation. L'Open Data constituera le prochain chantier.

Ainsi, durant l'automne, des propositions autour du modèle de gouvernance, de l'élaboration de recommandations en matière de politiques Open Access ou encore de la création d'un monitoring national ont été soumises à consultation auprès des hautes écoles. L'adoption définitive du plan d'action est prévue début 2018, et swissuniversities entamera ensuite sa mise en œuvre concrète avec ses partenaires, notamment dans le cadre du programme P-5 « Information scientifique ».

En 2017, swissuniversities a également reçu du SEFRI le mandat d'élargir la réflexion au thème Open Research Data. Dans la même lignée que la stratégie Open Access, ici le principe est de rendre accessibles les données de la recherche, afin de garantir la reproductibilité des résultats de la recherche et d'en améliorer ainsi la qualité. Les travaux sur ce thème commenceront en 2018.

Digitalisation de l'enseignement

Depuis 2016, la Délégation Enseignement de swissuniversities a identifié « l'innovation dans l'enseignement » comme thème prioritaire. De nos jours, innovation va souvent de pair avec digitalisation et numérisation. En 2017, swissuniversities a eu l'occasion de traiter de ces thématiques à diverses reprises. En mai 2017, le Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) a notamment prié swissuniversities d'étudier et de lui soumettre des propositions de mesures rapidement réalisables participant au renforcement des Digital Skills dans l'enseignement. swissuniversities considère que le développement des Digital Skills – que ce soit chez les étudiants ou parmi les membres du corps enseignant – est un défi de nature transversale qui concerne l'ensemble des hautes écoles. Celles-ci sont cependant concernées à des degrés divers. swissuniversities a ainsi transmis à la CSHE une proposition préliminaire permettant la participation de toutes les hautes écoles selon leurs situations et besoins respectifs. Cette proposition – basée sur le système des contributions liées à des projets – sera étudiée par le Conseil des hautes écoles dans le courant de l'année 2018.

Le programme P-9 « Développement des compétences scientifiques en didactique des disciplines » est également financé dans le cadre des contributions fédérales liées à des projets. Ce programme, qui s'étend sur la période 2017 à 2020, comprend un projet intitulé « Fachdidaktik Medien

und Informatik». Ce projet est mené en collaboration entre la Haute école pédagogique de Schwyz, la Haute école pédagogique de Lucerne, la Haute école spécialisée de Lucerne et l'Université de Zurich.

Le 27 octobre, le Réseau Enseignement de swiss-universities a organisé au sein de l'Université de Berne une journée sur le thème de la digitalisation de l'enseignement. Cette journée a donné l'occasion à 70 spécialistes des domaines de la digitalisation et/ou de l'enseignement de partager leurs expériences et bonnes pratiques à travers des workshops ou présentations.

La numérisation bouleverse de nombreux secteurs de la société, et le domaine de l'enseignement supérieur n'y fait pas exception.

Ces projets et événements sont à mettre en relation avec l'engouement que suscite la thématique de la digitalisation dans de nombreux secteurs. En témoigne notamment la publication en 2016 de la stratégie et du plan d'action de la Confédération « Suisse numérique ».

Carrières diversifiées

La relève scientifique contribue à la solidité des hautes écoles. swissuniversities coordonne deux programmes globaux, lancés au cours de l'année sous revue, qui soutiennent une promotion ciblée de la relève par le biais de contributions de la Confédération liées à des projets. Un programme destiné au développement et à la promotion des programmes doctoraux vise à diversifier l'offre des hautes écoles. Il fait suite à un programme antérieur pour les hautes écoles universitaires (HEU) qui s'est achevé au cours de l'année sous revue et permet de consolider des programmes doctoraux interuniversitaires élaborés au cours des années précédentes. Il permet en même temps le lancement de nouveaux programmes avec une orientation spécifique. Pour les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP), le programme est placé sous le signe de la construction : ainsi, on a choisi d'encourager 17 collaborations au niveau du doctorat entre les HES, HEP et HEU suisses ainsi que six collaborations supplémentaires entre les HES ou HEP et une université étrangère dans des domaines qui ne sont pas ancrés dans les HEU suisses.

Les HES et HEP sont confrontées au défi spécifique de voir leur relève acquérir une part importante de ses qualifications en dehors de la haute école et se distinguer par un double profil de compétences scientifiques et pratiques. Un programme d'encouragement de ce double profil de compétences permet de tester des modèles de promotion de la relève

qui associent plus étroitement la pratique et la haute école. Au cours de l'année sous revue, on a choisi d'encourager huit programmes pilotes de ce type.

Une promotion de la relève scientifique spécifique aux différents types de hautes écoles est une préoccupation centrale des hautes écoles suisses.

Parallèlement, swissuniversities a publié un rapport décrivant les fonctions et les carrières dans les HES. Il constitue une source d'information pour la relève et sert de cadre de référence aux institutions qui conçoivent et mettent en œuvre des mesures de promotion de la relève. Un rapport sur les fonctions spécifiques et les possibilités de carrières dans les HEP est en cours d'élaboration. Les HEU ont également fait un état des lieux et, entre autres, mis en lumière les structures et les problèmes dès le niveau postdoctoral. Enfin, le travail sur l'égalité des chances englobe un large éventail de mesures visant à promouvoir efficacement la relève pour les trois types de hautes écoles.

Formation continue universitaire

Depuis l'introduction du système de Bologne avec ses diplômes spécifiques, la formation continue universitaire en Suisse a évolué pour devenir un système clairement structuré et bien rodé. Elle se distingue par sa proximité avec les études et la recherche au sein des hautes écoles. Son importance va encore croître dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie. En 2017, la délégation Enseignement a été chargée par le comité de swissuniversities de traiter le thème de la formation continue universitaire. Il s'agit notamment de la

La formation continue universitaire se distingue par sa proximité avec les études et la recherche au sein des hautes écoles.

définition des paramètres clés de la formation continue universitaire par rapport au cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses (nqf.ch-HS), du développement d'une perspective et de la documentation du « cycle de vie » d'un programme de formation continue. swissuniversities a soumis fin 2017 ses propositions à la Conférence suisse des hautes écoles, qui les examinera en 2018.

Coordination de l'enseignement

Les travaux d'adaptation des directives de Bologne, entamés en 2016, se sont achevés avec succès en 2017, swiss-universities ayant réussi à élaborer un ensemble de règles qui s'appliqueront à toutes les hautes écoles dans le cadre d'un vaste processus. À l'issue de deux réunions de travail, au cours desquelles tous les types de hautes écoles étaient représentés, la délégation Enseignement a préparé un projet de nouvelles directives et un commentaire avec des justifications et des explications sur les différentes dispositions. En raison

La nouvelle réglementation propose les valeurs et les principes de base de l'enseignement.

de la réorganisation du paysage suisse des hautes écoles, cette nouvelle réglementation sera promulguée sous forme d'ordonnance du Conseil des hautes écoles; elle est donc soumise au droit fédéral. Elle réglemente les valeurs et les principes de base de l'enseignement, mais il appartient aux hautes écoles de déterminer les différentes directives.

En décembre, le comité a approuvé le projet d'ordonnance et l'a soumis avec un projet de commentaire à la CSHE pour qu'il soit traité début 2018.

Communication coordonnée

Depuis juillet 2015, le projet « AdValue. Hautes écoles pour une Suisse innovante » soutient les hautes écoles dans les discussions publiques sur la mise en œuvre de l'initiative d'immigration de masse. AdValue a accompagné la communication autour de la réassociation à Horizon 2020 et des développements du dossier Erasmus+. Les hautes écoles ont publié leurs positions dans la brochure « Les accords bilatéraux renforcent la place scientifique Suisse ». Dans le cadre de 14 ateliers réunissant 200 personnes, un réseau regroupant toutes les hautes écoles a été créé, et l'échange d'informations sur la communication politique a été encouragé. Le « Vadémécum Communication politique dans les hautes écoles suisses »

Le projet AdValue a aidé au retour de la Suisse dans les programmes européens et préparé une meilleure coordination des services de communication des hautes écoles.

donne des exemples pratiques. Ces activités ont été réalisées grâce à l'engagement de tous les partenaires des hautes écoles. Le projet AdValue s'est achevé à la fin de l'année 2017, et c'est sur cette base que swissuniversities entretiendra le réseau au sein des structures existantes.

Programme spécial médecine humaine

Le programme spécial de la Confédération visant à augmenter le nombre de diplômés en médecine humaine a été lancé avec succès au cours de cet exercice et porte déjà ses premiers fruits. En 2017, outre les facultés de médecine existantes, les personnes intéressées ont pu s'inscrire pour la première fois à de nouveaux programmes d'études à l'ETH Zurich, à l'Università della Svizzera italiana et à des collaborations entre l'Université de Zurich, l'Université de Lucerne et l'Université de Saint-Gall. En outre, le programme spécial crée de nouvelles opportunités transitoires entre l'EPFL et les Universités de Genève et Lausanne. La diversification du paysage universitaire s'accompagne d'une augmentation de la capa-

Les hautes écoles suisses sont chargées de diversifier et d'élargir l'offre de cursus en médecine humaine.

cité d'admission au sein des hautes écoles. Par ailleurs, dans le cadre de sa responsabilité dans la procédure d'admission aux études de médecine en Suisse, swissuniversities a mis à jour sa plateforme d'inscription et l'a adaptée à sa nouvelle offre de cours. À long terme, swissuniversities apporte une contribution essentielle au renforcement des soins de santé en Suisse.

Swiss Animal Facilities Network

La coordination des animaleries s'occupant d'animaux à des fins expérimentales est une des activités assurées par swissuniversities, notamment à travers son réseau « Swiss Animal Facilities Network ». En 2017, la collaboration entre hautes écoles en matière d'expérimentation animale a permis le lancement d'un réseau de plateformes dédiées à la transgénèse et à la cryoconservation. Font partie de ce réseau l'ETHZ (EPIC) et les Universités de Bâle (Centre for Transgenic Models), Berne (Theodor Kocher Institut), Genève (faculté de médecine) et Zurich (Institut für Labortierkunde). Ces plateformes ont pour objectif d'ouvrir encore davantage leurs services aux scientifiques suisses actifs dans le secteur des sciences de la vie. Les services offerts sont décrits selon des critères communs permettant ainsi une comparaison aisée de l'offre des différentes plateformes. Dans un esprit de coor-

Coordination et partage de ressources pour une expérimentation animale plus efficace.

dination et de partage des ressources, le réseau des plateformes de transgénèse bénéficiera particulièrement aux hautes écoles qui n'ont pas de service interne de transgénèse; par ailleurs les plateformes elles-mêmes pourraient augmenter leur rentabilité et, de cette manière, s'ancrer fortement dans la stratégie de de leur haute école.

Interruption des études

Le phénomène de l'interruption des études dans les hautes écoles universitaires doit être pris au sérieux. Néanmoins, swissuniversities considère que toutes les interruptions ne doivent pas être considérées per se comme négatives. 20% des étudiants sont amenés, pour diverses raisons, à changer d'orientation, de haute école ou de type de haute école durant leur cursus universitaire. Ces changements s'avèrent bien souvent positifs. swissuniversities considère comme négatifs

Les universités prennent déjà de nombreuses mesures pour accompagner et informer les étudiants en amont et au début de leurs études.

les abandons qui ont lieu à un stade ultérieur des études et/ou sont suivis d'un départ définitif et sans titre du système des hautes écoles.

Au cours de l'année 2017, swissuniversities a dressé un état des lieux du phénomène dans les universités suisses sur la base de la littérature existante. Il en est notamment ressorti que les universités prennent déjà de nombreuses mesures afin de soutenir les étudiants.

swissuniversities a communiqué sa position au Conseil des hautes écoles de la CSHE qui en prendra connaissance au début de l'année 2018.

Méthodes innovantes d'évaluation

L'évaluation de la recherche revêt actuellement une grande importance dans le monde universitaire. Entre 2007 et 2017, le programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales » et ses prédécesseurs ont ainsi soutenu au total dix projets de recherche et huit projets de mise en œuvre dans diverses disciplines des sciences humaines et sociales. Pendant cette période, les hautes écoles suisses ont développé conjointement des méthodes et des outils d'évaluation innovants, ce qui a permis de donner une meilleure visibilité de la qualité et de l'impact de la recherche dans les sciences humaines et sociales. À la fin du programme, swiss-

*La recherche en sciences humaines
et sociales dans les hautes écoles suisses gagne
en visibilité.*

universities a édité une publication avec les principaux résultats. Dix thèses pour une évaluation appropriée de la recherche sont l'un des résultats clés. Elles font l'objet de discussions chez swissuniversities, le but étant de les intégrer dans la pratique des hautes écoles suisses.

Didactique des disciplines

L'année 2017 a vu le lancement de plus de 50 projets dans le cadre du programme « Développement des compétences scientifiques en didactique des disciplines 2017-2020 ». Ces projets gérés par les hautes écoles pédagogiques visent à développer la didactique disciplinaire en tant que discipline scientifique et à renforcer l'encouragement d'une relève hautement qualifiée. Ils sont majoritairement menés en coopération, soit entre différentes hautes écoles pédagogiques, soit avec des hautes écoles universitaires ou spécialisées, renforçant ainsi les échanges et collaborations entre les hautes écoles. Les objectifs de ces projets sont variés : certains visent

Une didactique des disciplines forte pour une formation des enseignant-e-s encore plus efficace et prête à relever les défis à venir.

la mise en place ou la consolidation de programmes de master, d'autres l'établissement de centres de compétences, la création de postes de qualification au niveau du doctorat ou encore le développement de matériels pédagogiques spécifiques. En parallèle, un groupe international composé de cinq expert-e-s en didactique des disciplines a été constitué. Ce groupe a pour mission d'évaluer l'impact du programme dans son ensemble et de formuler des bases de réflexion pour une stratégie nationale des didactiques disciplinaires.

Diversité

Au cours de l'exercice sous revue, le programme pour l'égalité des chances, financé par des contributions fédérales liées à des projets, est parvenu à une conclusion qui a permis aux hautes écoles universitaires de renforcer l'égalité des chances à l'aide de leurs propres plans d'action. Une étude a mis en lumière, dans les trois types de hautes écoles, la ségrégation horizontale dans le choix des matières ainsi que la ségrégation verticale dans le développement des carrières scientifiques. Cette étude a non seulement marqué la fin de

Intégration de l'égalité des chances en tant que thème transversal et meilleure compréhension de la diversité.

ce programme, mais également inspiré le programme suivant: 27 hautes écoles universitaires, hautes écoles spécialisées et pédagogiques ont présenté un plan d'action, grâce auquel elles aborderont en 2017-2020 l'égalité des chances dans la promotion de la relève ou dans le choix du métier ou des études, tout en élargissant leurs compétences en matière de diversité au-delà de la dimension du genre. Dans le même temps, onze projets de coopération ont été sélectionnés au cours de l'exercice sous revue avec lesquels les hautes écoles mettent en œuvre conjointement des projets novateurs et pluridisciplinaires.

Scholars at Risk

2017 a été marquée par de nombreuses atteintes aux libertés académiques à travers le monde – libertés pourtant fondamentales à la qualité des hautes écoles et à leur rôle de production et diffusion de connaissances. Afin de marquer sa solidarité envers les membres des communautés académiques menacés pour exprimer librement leur opinion, swissuniversities a décidé en juin 2017 de rejoindre le réseau Scholars at Risk. Il s'agit d'un réseau de lutte contre les violences faites aux

Les hautes écoles doivent reposer sur un principe inaliénable : l'indépendance de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique.

membres des communautés académiques (étudiants, mais aussi enseignants, chercheurs, cadres ou administrateurs) dans le monde. Il a pour but de protéger les chercheurs menacés pour leurs idées et de prévenir les attaques contre la liberté des chercheurs.

Par son adhésion, swissuniversities témoigne de l'engagement, mais aussi de la responsabilité des hautes écoles suisses en faveur de l'autonomie et de la liberté académique, et défend ainsi la vision que les scientifiques puissent exercer leur travail de recherche dans des conditions décentes.

En parallèle, une section suisse regroupant 14 hautes écoles suisses membres du réseau Scholars at Risk a également été créée en mai 2017 afin de promouvoir les valeurs du réseau.

Erasmus+

Après l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse le 9 février 2014, l'Union européenne a suspendu les négociations sur l'association de la Suisse au programme Erasmus+. Le Conseil fédéral a alors mis en place une solution transitoire permettant une participation indirecte de la Suisse à Erasmus+. En décembre 2017, le Parlement a décidé de prolonger la solution transitoire pour les années 2018–2020. Par ailleurs, le Conseil fédéral a été chargé d'entamer des négociations pour une association au programme qui succédera à Erasmus+ à partir de 2021.

L'ancrage académique européen est garant de l'excellence, de la compétitivité et de l'attractivité de la place universitaire suisse.

swissuniversities s'est réjouie de ces décisions – s'étant engagée en faveur d'une réassociation à Erasmus+ en publiant notamment un plaidoyer et en accompagnant le travail parlementaire.

Par son action, swissuniversities a relayé les enjeux de la mobilité pour les hautes écoles : l'excellence de la place universitaire suisse et son attractivité. swissuniversities a mis en lumière le fait que la solution transitoire n'offre qu'une réponse partielle à la non-association à Erasmus+ avec de multiples restrictions et risques et qu'elle doit impérativement être limitée dans le temps, car elle défavorise les hautes écoles suisses.

Les HES en Europe

Suite au projet «Internationalisation des HES (2013-2016)», swissuniversities a contribué au lancement du réseau UAS4EUROPE. Ce dernier représente les intérêts des hautes écoles spécialisées HES au niveau européen dans le domaine de la recherche appliquée et de l'innovation. UAS4EUROPE est une initiative conjointe d'EURASHE, UASnet, swissuniversities, Hochschule Bayern E.V. et de la conférence autrichienne des hautes écoles spécialisées FHK.

swissuniversities, représentée par Luciana Vaccaro, Rectrice de la HES-SO, a dirigé UAS4EUROPE de juin 2017 à mai 2018.

La voix des HES en Europe dans le domaine de la recherche appliquée et de l'innovation.

Elle a deux priorités dans son mandat : augmenter la visibilité de UAS4EUROPE à Bruxelles, au niveau national et institutionnel; et contribuer à façonner le neuvième programme-cadre européen de recherche et d'innovation (FP9).

En 2017, sous la présidence de swissuniversities, UAS4EUROPE a publié une prise de position sur FP9, établi une base de données sur les participations des HES dans les programmes-cadres FP7 et Horizon 2020 et organisé différentes manifestations.

Le mandat de swissuniversities s'appuie sur une étroite collaboration avec SwissCore, qui a accueilli pour la durée de la présidence un stagiaire financé par swissuniversities.

Expériences des deux premières années

Lorsque swissuniversities a démarré ses activités au début de 2015, les participants avaient convenu que les deux premières années seraient considérées comme une phase pilote et que l'expérience acquise au cours de cette période serait ensuite évaluée. Sur cette base, des modifications des structures, des processus et du choix des sujets abordés devaient être effectuées le cas échéant. Cette évaluation a eu lieu au printemps 2017. Tant les membres de swissuniversities que les partenaires externes ont été interrogés sur leurs expériences au cours de la phase pilote et ont pu faire part de leurs évaluations et recommandations.

La valeur ajoutée apportée au niveau national par la Conférence commune des recteurs est incontestable: swissuniversities permet aux différentes hautes écoles et types de hautes écoles d'afficher une présence commune vis-à-vis de la politique, de l'économie et du public. Au sein de swissuniversities, l'échange d'égal à égal est particulièrement important entre les différentes hautes écoles. Le dialogue entre les différents types de hautes écoles contribue lui aussi à une meilleure compréhension réciproque. La structure de l'organisation, perçue comme (trop) complexe, a fait l'objet d'une évaluation plus critique. L'assemblée plénière en tant qu'organe d'échange entre les différents types de hautes écoles et les trois chambres de discussion interne ne sont pas contestées.

En décembre 2017, le comité a décidé de la suite de la procédure. Les délégations, qui s'acquittent de tâches stratégiques globales, seront maintenues. De nouvelles façons plus souples de traiter d'autres thèmes seront utilisées à l'avenir. Nous espérons que ces ajustements nous rapprocheront de notre objectif commun, qui est de renforcer la cohésion et de réduire la complexité.

swissuniversities poursuit l'objectif fondamental de renforcer la cohésion en réduisant la complexité de sa structure.

Ce rapport annuel montre la diversité et la complexité des thèmes traités par swissuniversities. Une telle rétrospective a néanmoins toujours un côté ambivalent. D'une part, on peut y trouver les questions résolues et les chantiers sur lesquels il faut investir davantage. C'est très stimulant. D'autre part, nous avons passé sous silence d'autres sujets, alors même qu'ils ont contribué à rendre cette année écoulée plus riche et captivante.

Membres

Les membres de la Conférence des recteurs sont les hautes écoles suivantes, sur la base de l'art. 2, al. 2 et 4, de l'art. 19, al. 2, de l'art. 30 et de l'art. 75, LEHE:

- **Berner Fachhochschule BFH**, représentée par son recteur, prof. Dr Herbert Binggeli;
- **École Polytechnique Fédérale de Lausanne, EPFL**, représentée par son président, prof. Dr Martin Vetterli;
- **Eidgenössische Technische Hochschule Zürich, ETH Zürich**, représentée par son président, prof. Dr Lino Guzzella;
- **Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW**, représentée par son président de direction, prof. Dr Crispino Bergamaschi;
- **Fachhochschule Ostschweiz FHO**, représentée par son directeur, Dr Albin Reichlin;
- **Haute École pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel, HEP-BEJUNE**, représentée par son recteur, prof. Dr Maxime Zuber;
- **Haute École pédagogique Fribourg, HEP-Fribourg**, représentée par sa rectrice, prof. Dr Pascale Marro;
- **Haute École pédagogique du Valais, HEP-Valais**, représentée par son directeur, Patrice Clivaz;
- **Haute École pédagogique Vaud, HEP-Vaud**, représentée par son recteur, prof. Dr Guillaume Vanhulst;
- **Haute École Spécialisée de Suisse occidentale HES-SO**, représentée par sa rectrice, Dr Luciana Vaccaro;
- **Hochschule für Heilpädagogik, HfH**, représentée par sa rectrice, prof. Dr Barbara Fäh;
- **Hochschule Luzern HSLU**, représentée par son recteur, Dr Markus Hodel;

- **Kalaidos Fachhochschule Schweiz,**
représentée par son recteur,
Dr Jakob Limacher;
- **Pädagogische Hochschule Bern, PH Bern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Martin Schäfer;
- **Pädagogische Hochschule Graubünden, PH Graubünden,**
représentée par son recteur,
Dr Gian-Paolo Curcio;
- **Pädagogische Hochschule Luzern, PH Luzern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Hans-Rudolf Schärer;
- **Pädagogische Hochschule Schaffhausen, PH Schaffhausen,**
représentée par son recteur,
Thomas Meinen;
- **Pädagogische Hochschule Schwyz, PH Schwyz,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Silvio Herzog;
- **Pädagogische Hochschule St. Gallen, PH St. Gallen,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Horst Biedermann;
- **Pädagogische Hochschule Thurgau, PH Thurgau,**
représentée par sa rectrice,
prof. Dr Priska Sieber;
- **Pädagogische Hochschule Zug, PH Zug,**
représentée par sa rectrice,
prof. Dr Brigit Eriksson-Hotz
(jusqu'au 31 juillet 2017),
respectivement par sa rectrice,
prof. Dr Esther Kamm
(à partir du 1^{er} août 2017);
- **Pädagogische Hochschule Zürich, PH Zürich,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Heinz Rhyn;
- **Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana SUPSI,**
représentée par son directeur,
prof. Franco Gervasoni;
- **Universität Basel,**
représentée par sa rectrice,
prof. Dr Andrea Schenker-Wicki;
- **Universität Bern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Christian Leumann;
- **Université de Fribourg,**
représentée par sa rectrice,
prof. Dr Astrid Epiney;

- **Université de Genève,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Yves Flückiger;
- **Université de Lausanne,**
représentée par sa rectrice,
prof. Dr Nouria Hernandez;
- **Universität Luzern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Bruno Staffelbach;
- **Université de Neuchâtel,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Kilian Stoffel;
- **Universität St. Gallen,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Thomas Bieger;
- **Università della Svizzera
italiana, USI,** représentée son
recteur prof. Boas Erez;
- **Universität Zürich,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Michael O. Hengartner;
- **Zürcher Fachhochschule ZFH,**
représentée par le recteur
de la ZHAW, prof. Dr Jean-Marc
Piveteau.

Les rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques, qui sont intégrées dans une haute école spécialisée et qui ont le droit à l'appellation au sens de l'art. 29 LEHE en relation avec l'art. 8, al. 3 des directives d'accréditation, peuvent participer à l'assemblée plénière comme invités:

- **Pädagogische Hochschule Nordwestschweiz FHNW,**
représentée par sa directrice,
prof. Dr Sabina Larcher Klee;
- **SUPSI DFA,**
représentée par son chef de
département, Dr Alberto Piatti.

Comité

Le Comité de la conférence des recteurs se compose du président, des présidents des trois chambres (tous trois étant vice-présidents ex officio) et d'un deuxième membre de chaque chambre, élu pour trois ans par l'assemblée plénière sur proposition des chambres. La secrétaire générale prend part aux réunions du Comité où elle possède une voix consultative. Le Comité se réunit au moins cinq fois par an.

- **Prof. Dr Michael O. Hengartner**,
recteur de l'Université de Zurich, président de swissuniversities
- **Prof. Dr Crispino Bergamaschi**,
président de la direction de la Fachhochschule Nordwestschweiz, président de la chambre des hautes écoles spécialisées, vice-président ex officio
- **Prof. Dr Hans-Rudolf Schärer**,
recteur de la HEP Lucerne, président de la chambre des hautes écoles pédagogiques, vice-président ex officio
- **Prof. Dr Thomas Bieger**,
recteur de l'Université de Saint-Gall, président de la chambre des hautes écoles universitaires, vice-président ex officio
- **Patrice Clivaz**,
recteur de la HEP-Valais, chambre des hautes écoles pédagogiques
- **Prof. Franco Gervasoni**,
directeur de la SUPSI, chambre des hautes écoles spécialisées
- **Prof. Dr Astrid Epiney**,
rectrice de l'Université de Fribourg, chambre des hautes écoles universitaires
- **Dr Martina Weiss**,
secrétaire générale swissuniversities (avec voix consultative)

Bilan

Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

Actifs

Actif circulant	2017	2016
Liquidités	6 557 742	14 099 368
Créances sur fournitures et prestations	4 811 265	2 152 908
Actifs de régularisation	709 536	319 366
Total actif circulant	12 078 543	16 571 642

Actifs immobilisés

Immobilisations financières	40 040	40 038
Immobilisations corporelles	116 416	91 364
Total actifs immobilisés	156 456	131 402
Total des actifs	12 234 999	16 703 044

Passifs

Capital étranger à court terme

Dettes sur fournitures et prestations	276 532	3 347 014
Dettes à court terme soumises à l'intérêt	1 250 330	1 006 784
Autres dettes à court terme	27 096	22 325
Comptes de régularisation passifs	6 253 813	5 282 725
Provisions à court terme	0	0
Total capital étranger à court terme	7 807 771	9 658 848

Capital étranger à long terme

Dettes à long terme soumises à l'intérêt	0	0
Autres dettes à long terme	2 369 633	4 773 539
Provisions à long terme	250 334	251 334
Total capital étranger à long terme	2 619 967	5 024 873
Total capital étranger	10 427 738	14 683 721

Capital propre

Capital social	0	0
Réserves	1 429 475	1 158 475
Report de bénéfices (report de pertes)	252 748	372 965
Bénéfice de l'exercice (déficit de l'exercice)	125 038	487 883
Total des capitaux propres	1 807 261	2 019 323
Total du passif	12 234 999	16 703 044

Compte de résultat

Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre
(en francs suisses)

	2017	2016
Cotisations des membres	2 542 291	2 612 009
Cotisations des membres projets	172 021	169 856
Cotisations Confédération selon LEHE	1 332 822	1 332 821
Remboursement cotisations Confédération LEHE	-226 301	-245 258
Contributions projets UE	6 953	120 692
Remboursement contributions projets UE	0	-16 920
Cotisations Confédération ordonnances	600 668	476 769
Remboursement cotisations Confédération ordonnances	-43 182	-39 188
Contributions liées à des projets (CPr) Confédération	1 887 318	1 688 001
Remboursement contributions liées à des projets Confédération	-95 651	0
Contributions autres projets Confédération	384 183	1 007 033
Remboursements autres projets Confédération	-64 793	-107 968
Cotisations cantons selon LEHE	1 332 823	1 332 821
Remboursement cotisations cantons LEHE	-226 301	-245 258
Contributions canton mandats/ordonnances	595 700	0
Frais AMS	814 579	761 802
Cotisations Conseil des EPF	0	6 250
Cotisations de tiers	260 991	1 691 304
Contributions chambre des hautes écoles pédagogiques	0	27 343
Recettes des remboursements et réserves	352 607	115 047
Produit d'exploitation	9 626 728	10 687 156

Versements projet Cotutelles	-194 002	-374 613
Dissolution dette à long terme cotutelles	194 002	396 173
Versements projet TPC-P4	15 161	-1 754 643
Dissolution dette à long terme TPC-P4	-15 161	1 754 643
Versements projet Conseil des EPF P-1	38 064	-887 586
Dissolution dette à long terme Conseil des EPF P-1	-38 064	887 586
Versements projet SEFRI P-1	1 276 072	-6 975 000
Dissolution dette à long terme SEFRI P-1	-1 276 072	6 975 000
Versements projet Mesurer P-3	176 854	-871 197
Dissolution dette à long terme projet Mesurer P-3	-176 854	871 197
Versements projet P-2 Information scientifique	-4 241 943	-17 558 283
Dissolution dette à long terme P-2 Information scientifique	4 180 936	17 558 283
Versements projet Mise en œuvre et coordination	80 902	-363 228
Dissolution dette à long terme mise en œuvre et coordination	-80 902	363 228
Versements projets communs	16 907	-371 513
Dissolution dette à long terme projets communs	-16 907	371 513
Versements projet Coopération et développement	0	-83 472
Dissolution dette à long terme Coopération et développement	0	83 472
Versements projet TPG-4	0	-800 000
Dissolution dette à long terme TPG-4	0	800 000
Versements projets P1 TP1 Doctorat HEU actuel	-2 968 893	0
Dissolution dette à long terme P1 TP1 Doctorat HEU actuel	2 969 672	0

Versements projet P7 Module A Plans d'action	-1 633 392	0
Dissolution dette à long terme P7 Module A Plans d'action	1 634 280	0
Versements projet P11 Projets pilotes	-769 000	0
Dissolution dette à long terme P11 Projets pilotes	769 202	0
Versements projet SUDAC	-224 925	0
Dissolution dette à long terme SUDAC	226 138	0
Versements projet P9 TP1 Didactique disciplinaire	-2 131 060	0
Dissolution dette à long terme P9 TP1 Didactique disciplinaire	2 131 750	0
Versements projet P9 TP2 Didactique disciplinaire	-2 639 186	0
Dissolution dette à long terme P9 TP2 Didactique disciplinaire	2 639 879	0
Versements projet TP1 Doctorat HEU nouveau	-1 419 758	0
Dissolution dette à long terme TP1 Doctorat HEU nouveau	1 420 130	0
Versements projet P1 TP2 Doctorat coopération CH	-364 113	0
Dissolution dette à long terme P1 TP2 Doctorat coopération CH	365 489	0
Versements projet P1 TP3 Doctorat coopération Etranger	-275 190	0
Dissolution dette à long terme P1 TP3 Doctorat coopération Etranger	275 320	0
Versements projet P5	-3 693 722	0
Dissolution dette à long terme P5	3 700 161	0
	-48 225	21 560

Salaires	-4 580 631	-4 488 512
Honoraires d'experts	-269 578	-205 737
Dépenses d'assurance sociale	-995 590	-942 554
Autres charges de personnel	-130 479	-121 252
Prestations de travail de tiers	0	0
Charges de personnel	-5 976 278	-5 758 055
Charges de locaux	-423 828	-410 054
Entretien, réparations, dépenses de leasing	-15 969	-24 663
Prestations de tiers	-1 994 780	-2 939 087
Assurances choses, taxes	-6 764	-6 216
Dépenses d'énergie et d'élimination des déchets	-15 980	-17 731
Dépenses administratives	-220 179	-269 565
Bibliothèque	-6 036	-7 602
Dépenses informatiques	-132 693	-107 515
Dépenses publicitaires	-364 156	-419 180
Autres charges d'exploitation	-235 054	-212 502
Charges financières	-30 834	-53 217
Résultat financier	3	133
Amortissements machines et appareils	-26 376	-24 763
Amortissements mobilier de bureau et équipements	-6 687	-33 769
Autres charges propres à l'exploitation	-3 479 333	-4 525 731
Produits apériodiques	3 848	67 393
Autres produits hors exploitation	954	1 560
Charges apériodiques	-2 656	-6 000
Produits/charges extraordinaires	2 146	62 953
Bénéfice de l'exercice (déficit de l'exercice)	125 038	487 883

Annexe

1. Informations sur les principes appliqués dans le bilan annuel

Le présent bilan annuel de swissuniversities, Berne, a été établi conformément aux dispositions de la loi suisse, en particulier l'article relatif à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code suisse des obligations (art. 957 à 962).

Les principes suivants ont été appliqués dans le bilan annuel :

La présentation des comptes requiert de la part du secrétariat général des estimations et évaluations qui pourraient influencer le montant des actifs et des passifs indiqués, ainsi que des engagements conditionnels, au moment de l'établissement du bilan, mais également les charges et les produits de la période sous revue. Le secrétariat général décide à sa seule discrétion de l'utilisation qui est faite des marges de manœuvre légales en matière d'évaluation et d'inscription au bilan. Pour le bien de l'association, des amortissements, des correctifs de valeur et des provisions peuvent être constitués, dans le cadre du principe de précaution, au-delà de la mesure requise par les principes économiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire. Les éventuels amortissements immédiats sont effectués à la seule discrétion du secrétariat général, dans le cadre admis fiscalement.

Pour calculer les montants des amortissements, on utilise les durées d'utilisation et les méthodes d'amortissement suivantes :

Type d'immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	Méthode
Mobilier	10 ans	10% linéaire
Matériel serveur	5 ans	20% linéaire
Matériel poste de travail	4 ans	25% linéaire

Comptabilisation du chiffre d'affaires:

La date du document est déterminante pour la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Positions en devises étrangères

Les positions en devises étrangères sont converties en CHF aux cours suivants:

Devise étrangère	Compte de résultat		Bilan	
	2017	2016	2017	2016
Euro	1.17	1.07	1.17	1.07

Les cours du bilan ci-dessus sont en l'occurrence des cours de fin d'exercice au 31 décembre. Les cours des transactions effectuées en cours d'année et du compte de résultat sont des cours moyens pour l'exercice sous revue.

Clé de répartition du financement LEHE/cotisations des membres

La prise en charge des coûts de la Conférence des recteurs est règlementée comme suit dans l'art. 5, al. 1 et 2 du règlement d'organisation de swissuniversities: «1. Les coûts des tâches assignées à la Conférence des recteurs par la LEHE et par la CCoop-HE sont pris en charge pour moitié par la Confédération et pour moitié par les cantons (art. 8, al. 1, let. a, CCoop-HE), selon les modalités définies dans le Concordat sur les hautes écoles (art. 8, al. 3, let. a).»

2. Les coûts des autres tâches effectuées sur mandat et dans l'intérêt des membres sont couverts par les contributions des membres ou par d'autres moyens.

Il n'est pas possible (ni judicieux) de définir à chaque fois quelles tâches sont attribuées à swissuniversities en vertu de la LEHE et de la CCoop-HE (art 5, al. 1 OReg-RK) et quelles tâches sont effectuées pour le compte et dans l'intérêt des membres (art. 5, al. 2, OReg-RK). C'est la raison pour laquelle une clé de répartition forfaitaire est nécessaire pour ces coûts; le secrétariat général l'a définie à partir de l'année 2015.

2. Indications et explications concernant les positions du bilan annuel et du compte de résultat

Créances sur fournitures et prestations:

	31.12.17	31.12.16
Vis-à-vis de tiers	4 811 265	2 152 908
Impôts anticipés	0	0
Prêt Sciex	0	0
Correctifs de valeur	0	0
Total créances sur fournitures et prestations	4 811 265	2 152 908

Dettes sur fournitures et prestations:

Vis-à-vis de tiers	264 032	3 312 149
Compte de transfert de charges financières et compte de compensation	12 500	34 865
Total dettes sur fournitures et prestations	276 532	3 347 014

Dettes à court terme soumises à l'intérêt

Créditeur Confédération	342 198	322 925
Créditeur cantons HE	908 132	683 859
Total dettes à court terme soumises à l'intérêt	1 250 330	1 006 784

Autres dettes à long terme	31.12.17	31.12.16
Cotutelles	64 998	10 000
Programmes doctoraux Conseil des EPF P-1	0	0
Programmes doctoraux SEFRI P-1	0	0
P5	1 149 839	0
P7 Module 1 Plans d'action	115 720	0
SUDAC	273 862	0
P1 TP2 Doctorat coopération CH	322 311	0
TPC - P4	15 215	0
P1 TP3 Doctorat coopération étranger	14 626	0
Projet Mesurer P-3	0	274 765
Information scientifique P-2	308 870	4 482 390
Mise en œuvre et coordination	80 974	72
Projets communs	23 218	6 312
Total dettes à long terme soumises à l'intérêt	2 369 633	4 773 539

Provisions

Provision ENIC	55 114	55 113
Provision AMS	64 220	99 696
Provision projets COHEP	0	98 500
Provision	132 000	132 000
Total autres dettes à long terme	261 334	385 309

3. Nombre de collaborateurs

Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle	< 50	< 50
--	------	------

4. Engagements de leasing non inscrits au bilan

	31.12.17	31.12.16
Engagements de leasing non inscrits au bilan d'une durée résiduelle de plus de 12 mois suivant la date de clôture du bilan	41 453	62 537
Contrats de location à long terme d'une durée résiduelle de plus de 12 mois suivant la date de clôture du bilan	596 298	989 571

5. Dettes vis-à-vis d'institutions de prévoyance

Dettes vis-à-vis d'institutions de prévoyance	0	0
---	---	---

6. Montant total des actifs et des actifs sous réserve de propriété utilisés pour couvrir les dettes de l'association

Actifs sous réserve de propriété (comptes gérés par adm.)	2 369 633	4 773 539
---	-----------	-----------

7. Engagements conditionnels

Dans le cadre de ses activités, swissuniversities est impliquée dans deux affaires juridiques. Bien qu'il soit impossible actuellement de prédire l'issue de ces affaires juridiques, swissuniversities part du principe qu'aucune d'entre elles n'aura de répercussions négatives sur les activités et sur la situation financière de l'association. Les décaissements attendus sont provisionnés en conséquence.

8. Explications relatives aux positions exceptionnelles, non récurrentes ou apériodiques du compte de résultat

	31.12.17	31.12.16
Charges apériodiques: conseil T&R pour prestations en 2015	0	-6 000
Diverses positions non essentielles	-2 655.50	0
Total des charges exceptionnelles, non récurrentes ou apériodiques	-2 655.50	-6 000
Produits apériodiques: avoir CTD 38 232.50 (numerus clausus)	0	38 233
part AAQ loyer de décembre 2015	0	9 413
redistribution CO2 2014	3 523	2 387
correction CAF 2014	0	6 501
Diverses positions non essentielles	326	10 859
Total des produits exceptionnels, non récurrents ou apériodiques	3 849	67 393
Total du résultat exceptionnel, non récurrent ou apériodique	1 193	61 393

9. Événements essentiels après la date de clôture du bilan

Après la date de clôture et jusqu'à l'approbation du bilan annuel par l'assemblée plénière, aucun événement n'est survenu qui pourrait avoir une influence déterminante sur le bilan 2017 et devrait donc être mentionné ici.

Demande du Comité relative à l'utilisation du bénéfice net

À la disposition de l'assemblée plénière:	2017	2016
Report de bénéfices/pertes	860 848	372 965
Dissolution réserve de bénéfices	-608 100	0
Bénéfice annuel/perte annuelle	125 038	487 883
Bénéfice net	377 786	860 848
Total à la disposition de l'assemblée plénière	377 786	860 848

Contact

Dr Martina Weiss,

secrétaire générale
031 335 07 68

Dr Andrea Aeberhard,

responsable de la chambre des
hautes écoles spécialisées
031 335 07 31

Dr François Grandjean,

responsable de la
chambre des hautes
écoles universitaires
031 335 07 69

Dr Andrea Hungerbühler,

responsable de la
chambre des hautes
écoles pédagogiques
031 335 07 59

Dr Anne Crausaz Esseiva,

responsable du domaine
Recherche et développement
031 335 07 36

Dr Sabine Felder,

secrétaire générale
suppléante/responsable du
domaine Enseignement
031 335 07 39

Dr Axel Marion,

responsable du domaine
Recherche et développement
031 335 07 72

Aude Pacton,

responsable du domaine Relations
internationales
031 335 07 56

Josefa Haas,

responsable de la communication
031 335 07 34

Karin Hotti,

responsable des finances/
infrastructure
031 335 07 47

Barbara Jgushia,

responsable des ressources
humaines
031 335 07 49

Dietrich Lindemann,

responsable de l'informatique/
controlling
031 335 07 51

E-mail:

nom.prenom@swissuniversities.ch

swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case Postale
3001 Berne

Secrétariat général

T +41 31 335 07 40

www.swissuniversities.ch

swissuniversities en bref

Association

Conférence des recteurs des hautes
écoles suisses

Lancement

2015

Nombre de membres

34 membres

12 hautes écoles universitaires

8 hautes écoles spécialisées

14 hautes écoles pédagogiques

Nombre d'étudiantes et d'étudiants 2016/2017

Hautes écoles universitaires: **147 000**

Hautes écoles spécialisées: **75 000**

Hautes écoles pédagogiques: **20 000**

Total 242 000

Postes de travail à plein temps

59 000

Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général

Le Secrétariat général compte **48**
collaboratrices et collaborateurs

(pour 39,2 postes à plein temps)

swissuniversities
Effingerstrasse 15
Postfach
3001 Bern

Generalsekretariat
T +41 31 335 07 40
www.swissuniversities.ch